



Notice introductive sur le dossier du Sahara marocain dans les dynamiques onusiennes

1	Objet et contexte	2
	Finalité de la notice et du dossier	2
	Fenêtre politique (30 octobre – 6 novembre 2025)	2
	Usage pratique pour la France	2
2	Contexte 2024-2025 : dynamique et rapports de force	2
	Soutien américano-français au plan d'autonomie	2
	Tractations récentes et mobilisation régionale	3
	Composition du Conseil de sécurité et arithmétique du vote	3
	Narratif onusien de « réalisme et compromis »	3
3	Historique synthétique	4
	De la colonisation à l'instauration de la MINURSO	4
	Évolutions des plans de règlement et naissance de la proposition d'autonomie	4
	Rupture du cessez-le-feu et nouvelle donne sécuritaire	4
	Évolution de la proposition marocaine et dynamique normative interne	4
4	Cadre onusien : mécanismes, acteurs et textes	5
	Conseil de sécurité et Groupe des amis	5
	Secrétariat et envoyé personnel	5
	MINURSO : mandat et limites	5
	Quatrième Commission et Comité des 24	5
5	Cartographie des positions	5
	États-Unis, France, Espagne, Royaume-Uni et autres alliés	5
	Chine et Russie	6
	Algérie et Polisario	6
	États africains et arabes	6
6	Deux options à New York : scénarisation d'une décision en 2025	6
	Option A : renouvellement technique avec recentrage politique	6
	Option C : reconfiguration du mandat – mission politique d'assistance à l'autonomie (type MANSASO)	7



1 – Objet et contexte

Finalité de la notice et du dossier

Cette notice sert d'avant-propos à un dossier exhaustif destiné aux principaux centres de décision français (Présidence de la République, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Parlement et grandes administrations). Elle présente les lignes directrices d'une mission d'analyse sur le conflit du Sahara occidental et sur le paradigme onusien qui accompagne sa résolution, en vue de deux échéances convergentes : le vote du Conseil de sécurité renouvelant le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) fin octobre 2025, et le cinquantième anniversaire de la Marche verte le 6 novembre 2025, date officielle du début du conflit. L'objectif du dossier est de permettre d'éclairer politiques et hauts fonctionnaires sur les leviers clés de la diplomatie française à New York et à Rabat en tenant compte de l'état du conflit, des rapports de force au Conseil de sécurité, des positions des grandes puissances et des pays de la région, et des options juridiques qui seront discutées.

Fenêtre politique (30 octobre – 6 novembre 2025)

Le mandat actuel de la MINURSO, prorogé par la résolution 2756 (31 octobre 2024), expire le 31 octobre 2025. Il est à prévoir que les états membres du Conseil de sécurité seront amenés à décider d'un renouvellement technique avec l'adoption d'une nouvelle résolution renforçant le référentiel d'autonomie, ou d'une reconfiguration du mandat à travers le remplacement de la MINURSO par une nouvelle mission politique, telle que la MANSASO (Mission d'assistance à la négociation du statut d'autonomie). En outre, le 6 novembre 2025 marque le cinquantième anniversaire de la Marche verte, opération de récupération pacifique du territoire par le Maroc en 1975. Cette coïncidence engendrera une couverture politique et médiatique accrue et pourrait offrir à Rabat l'opportunité de clore symboliquement le dossier. Comme l'a exprimé en avril 2025 l'ambassadeur du Maroc aux Nations Unies, Omar Hilale, le Royaume espère qu'à l'occasion du 50e anniversaire « la dynamique internationale positive permettra de clore définitivement le conflit » [1].

Usage pratique pour la France

Membre permanent du Conseil de sécurité et allié des États-Unis, la France jouit d'une influence déterminante dans la formulation des résolutions et dans les consultations du Groupe des amis du Sahara occidental (USA, France, Royaume-Uni, Espagne, Russie). Elle est aussi un acteur à part entière dans la région, et un modérateur influent au sein de l'Union européenne.

Il conviendra pour le présent rapport de mission, dont cette notice est une introduction, d'éclairer l'action française à travers un ensemble de notes stratégiques opérationnelles : (i) cinq notes bilatérales synthétisant les enjeux des relations entre le Maroc et chacun des membres permanents (États-Unis « penholder », France, Royaume-Uni, Russie, Chine) — positions probables, lignes rouges, points d'échange et leviers d'influence ; (ii) une note transversale sur les présents membres élus du Conseil ; (iii) une note thématique sur le développement socio-économique du Sahara occidental sous souveraineté marocaine et son usage diplomatique à New York.

2 – Contexte 2024-2025 : dynamique et rapports de force

Soutien américano-français au plan d'autonomie

Les États-Unis sont le « penholder » des projets de résolution sur le Sahara, ce qui leur donne le rôle de modérateur et de rédacteur. [2] En avril 2025, le Secrétaire d'État Marco Rubio a affirmé que les discussions doivent se tenir exclusivement sur la base de la proposition marocaine de 2007, qualifiée de « sérieuse, crédible et réaliste » [3]. Cette position, confirmée par le président Donald Trump en août 2025

qui a rappelé que l'autonomie est « la seule base pour une solution juste et durable » [4], s'inscrit dans la continuité de la reconnaissance américaine de la souveraineté marocaine en 2020.

La France, après une phase d'hésitation, a franchi le pas en juillet 2024 en reconnaissant « l'autonomie au sein de la souveraineté marocaine » comme seule option, ce qui a provoqué la vive dénonciation de l'Algérie [5]. Cette orientation a été concrétisée par une Visite d'Etat du Président de la République en octobre 2024, avec notamment un discours devant la représentation nationale marocaine réaffirmant ce soutien [6]. Il s'en est suivi une visite ministérielle en la personne de Rachida Dati à Laâyoune, en février 2025, qui a souligné qu'il s'agissait d'« un moment symbolique et politique fort » [7]. La France est devenue, à l'été 2024, le deuxième membre permanent à adopter cette position.

Madrid s'était déjà rallié au plan d'autonomie en 2022 en qualifiant la proposition marocaine de solution « la plus sérieuse, réaliste et crédible » [8]. Londres a emboîté le pas en juin 2025 : le ministre des Affaires étrangères David Lammy a déclaré que l'autonomie était « la base la plus crédible et la plus viable pour régler le conflit » [9]. En juillet 2025, le Portugal a à son tour jugé le plan « sérieux et crédible » tout en précisant qu'il restait sous égide onusienne [10]. Cette dynamique indique qu'à l'automne 2025 la coalition américano-franco-britannique aura au moins l'appui de plusieurs États européens et africains.

Tractations récentes et mobilisation régionale

Au printemps 2025, les discussions « Washington–Paris–Alger » se sont intensifiées. La presse d'investigation souligne que Washington et Paris ont conduit des consultations discrètes pour actualiser le plan d'autonomie afin de le présenter comme l'unique base de négociation lors du renouvellement de la MINURSO. [11] Les autorités marocaines ont travaillé à un document plus détaillé précisant les compétences de l'autorité locale. Dans le même temps, des visites officielles (Rachida Dati en février, visite du président Macron à Rabat en octobre 2024, divers ministres africains) ont consolidé l'ancrage international du plan. Le Ghana (juin 2025) et le Kenya (mai 2025) ont publié des déclarations conjointes avec le Maroc estimant que l'initiative d'autonomie constituait l'« unique base réaliste et durable » pour une solution [12][13]. Ces positions sont souvent accompagnées d'accords économiques (coopération dans les engrais, l'énergie ou les ports atlantiques) qui renforcent l'argument selon lequel le développement socioéconomique peut préparer une solution politique.

Composition du Conseil de sécurité et arithmétique du vote

Au 1er janvier 2024, l'Assemblée générale a élu pour un mandat de deux ans cinq nouveaux membres non permanents : l'Algérie, la Sierra Leone, la République de Corée, la Guyane et la Slovaquie [14]. Ces pays siègent jusqu'à fin 2025 et sont rejoints le 1er janvier 2026 par le Danemark, la Grèce, le Pakistan, le Panama et la Somalie, qui siégeront jusqu'en 2027. Le vote d'une résolution du Conseil nécessite au moins neuf voix et l'absence de veto des cinq permanents [15], le conseil de sécurité comptant 15 membres. Les partisans du plan devront donc s'assurer du soutien d'au moins cinq non-permanents en sus des quatre permanents à l'exception éventuelle de la Russie ou de la Chine si elles s'abstiennent. L'Algérie, en tant que membre, pourrait voter contre ou s'abstenir ; sa position est d'autant plus importante qu'elle est partie prenante du conflit.

Narratif onusien de « réalisme et compromis »

Depuis 2018, les résolutions du Conseil se sont détournées du référendum d'autodétermination pour insister sur une solution politique « réaliste, pragmatique, durable et mutuellement acceptable » basée sur un compromis [16]. La résolution 2654 (2022) a consolidé cette terminologie et a été adoptée par 13 voix contre deux abstentions (Russie et Kenya). Les délégations américaine et émiratie y ont qualifié le plan marocain de « réaliste et de nature à satisfaire les aspirations des populations » [17][18]. Selon le Policy Center for the New South, ce glissement s'est traduit par un langage de plus en plus affirmatif en faveur du « réalisme » ; il reflète l'alignement croissant des membres du Conseil sur l'idée que l'autonomie constitue



la seule solution viable. [19]

3 – Historique synthétique

De la souveraineté marocaine à la colonisation espagnole à l'instauration de la MINURSO

Le lien de la monarchie marocaine avec l'espace saharien s'est construit dans la longue durée par des relations d'allégeance (baya) entretenues avec des confédérations tribales et par le contrôle des routes caravanières reliant le Souss et le Tafilalet aux régions de la Seguiet el-Hamra et du Rio de Oro. Le Sahara occidental fut ensuite administrée par l'Etat Espagnol de 1884 à 1975. Les accords de Madrid (14 novembre 1975) prévoient sa restitution à l'administration marocaine et mauritanienne suite à l'organisation le 6 novembre 1975 par le Maroc de la Marche verte, mobilisant plusieurs centaines de milliers de civils qui pénètrent dans le territoire pour affirmer l'appartenance du Sahara au Royaume. Le Polisario proclame en 1976 la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Après une guerre conventionnelle (1975-1991) marquée par l'appui militaire algérien au Polisario et par la construction par le Maroc d'un « mur des sables », les Nations unies négocient un cessez-le-feu en 1991 et créent la MINURSO pour surveiller la trêve et organiser un référendum d'autodétermination.

Évolutions des plans de règlement et naissance de la proposition d'autonomie

Au début des années 2000, les tentatives de déterminer un corps électoral pour le référendum avortent. James Baker, envoyé personnel du Secrétaire général, propose en 2001 et 2003 des plans hybrides prévoyant une autonomie provisoire puis un référendum, mais ils sont rejetés par une partie des protagonistes. [20] Devant l'impasse, le Maroc lance en 2007 une initiative pour la négociation d'un statut d'autonomie. [21] Comme le rappelle l'ancien ambassadeur marocain à l'ONU Mohamed Loulichki, cette initiative résulte de consultations internes et internationales et se fonde sur l'idée que le référendum n'est plus praticable. Depuis lors, l'autonomie est devenue la pierre angulaire des résolutions onusiennes : la résolution 2654 (2022) et ses successeurs présentent l'initiative marocaine comme « sérieuse et crédible » [17].

Rupture du cessez-le-feu et nouvelle donne sécuritaire

Le 13 novembre 2020, des militants du Polisario bloquent le poste-frontière de Guerguerat, voie d'approvisionnement clé entre le Maroc et la Mauritanie. L'armée marocaine intervient pour dégager la zone ; le Polisario déclare alors le cessez-le-feu caduc. Le rapport du Security Council Report souligne que le Secrétaire général a appelé les parties à la retenue afin d'éviter un effondrement complet de la trêve [22]. Depuis, des escarmouches se poursuivent le long du mur, mais l'intensité du conflit demeure faible. Ce contexte a renforcé les critiques quant à l'utilité de la MINURSO, jugée obsolète par certains observateurs. [23]

Évolution de la proposition marocaine et dynamique normative interne

L'initiative d'autonomie de 2007 prévoit une autorité législative, exécutive et judiciaire élue localement tandis que Rabat conserve les compétences régaliennes (défense, affaires étrangères, religion). La constitution marocaine de 2011 a renforcé l'État de droit et la reconnaissance du pluralisme linguistique, renforçant la crédibilité du projet. L'ancien plan a également été clarifié : les autorités marocaines précisent depuis 2024 qu'il ne s'agit pas d'un référendum d'autodétermination différé, mais d'un arrangement d'autonomie permanent sous souveraineté marocaine.



4 – Cadre onusien : mécanismes, acteurs et textes

Conseil de sécurité et Groupe des amis

Le Conseil de sécurité est le principal organe décisionnel. L'initiative d'autonomie est portée par le pays auteur de projet (penholder) : les États-Unis. Le Groupe des amis du Sahara occidental (USA, France, Russie, Royaume-Uni, Espagne) discute des avant-projets et mobilise les votes des non-permanents. En 2025, quatre des cinq permanents (USA, France, Royaume-Uni et Chine) ont voté pour la résolution 2756 (mandat actuel de la MINURSO), tandis que la Russie s'est abstenue [16].

Secrétariat et envoyé personnel

Le Secrétaire général désigne un envoyé personnel chargé de faciliter les pourparlers. Depuis 2021, le diplomate italien Staffan de Mistura occupe cette fonction. Lors d'un briefing à huis clos au Conseil en octobre 2024, il a avancé l'idée d'une partition du territoire, avec un État sahraoui au sud et une intégration du reste au Maroc ; cette option a été rejetée avec vigueur par Rabat et le Polisario [24]. Il a averti qu'en l'absence de progrès il faudrait reconsidérer l'utilité de sa mission [25]. La résolution 2756 appelle à reprendre des tables rondes entre le Maroc, le Polisario, l'Algérie et la Mauritanie dans un esprit de réalisme et de compromis [26].

MINURSO : mandat et limites

Créée en 1991, la MINURSO est chargée de surveiller le cessez-le-feu, de déminage et d'appuyer un hypothétique référendum. Son mandat est reconduit annuellement et s'est désengagé du volet référendaire au profit du suivi des échanges. L'ancien ambassadeur du Maroc aux Nations Unies, Mohammed Loulichki, a qualifié en avril 2025 la mission d'« obsolète et dysfonctionnelle », mais note qu'elle sert de légitimation politique pour maintenir la question à l'agenda onusien. [27] Certains responsables à New York discutent d'une transformation de la MINURSO en mission politique (par exemple MANSASO : Mission d'assistance à la négociation du statut d'autonomie), dotée d'un mandat de médiation, ce qui constituerait une option innovante (voir section 6).

Quatrième Commission et Comité des 24

Au titre du processus de décolonisation, le Sahara occidental figure à l'agenda de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale et du Comité 24 (C24) chargé de superviser les territoires non autonomes. Des discussions off se tiennent pour envisager le retrait du Sahara de la liste du C24, arguant que la question est traitée par le Conseil de sécurité et qu'un accord sur l'autonomie la rendrait caduque. Toutefois, l'Algérie et d'autres pays partisans de l'autodétermination s'y opposent. [28]

5 – Cartographie des positions

États-Unis, France, Espagne, Royaume-Uni et autres alliés

Les États-Unis considèrent l'initiative marocaine comme la seule base du processus politique. Le secrétaire d'État Marco Rubio l'a qualifiée de solution « sérieuse, crédible et réaliste », et a indiqué que les discussions ne devraient pas dépasser ce cadre [3]. Le président Trump a réaffirmé en août 2025 que l'autonomie est la seule base d'un accord [4].

La France a officiellement rejoint cette lecture en juillet 2024, et l'affirme par des actes : ouverture d'un centre culturel et d'un consulat à Laâyoune et investissements via l'Agence française de développement (150 millions € pour 2025-2026) [29]. Les accords signés lors de la visite du président Macron à Rabat en octobre 2024 (plus de 10 milliards de dollars de projets) renforcent ce rapprochement [7].

L'Espagne, ancienne puissance coloniale au Sahara Occidental, s'est alignée sur Rabat en 2022 et maintient cette position ; elle gère par ailleurs le dossier des enclaves de Ceuta et Melilla avec le Maroc. Le

Royaume-Uni, qui s'était traditionnellement abstenu, a annoncé le 1er juin 2025 que l'autonomie est « la base la plus crédible et la plus viable » [8]. Le Portugal s'est joint en juillet 2025 à ce courant en jugeant la proposition « sérieuse et crédible » tout en indiquant que la solution devait rester sous auspices onusiennes [10].

Plusieurs pays africains et arabes (Kenya, Ghana, Émirats arabes unis, Bahreïn, Arabie saoudite, Qatar) et pays d'Amérique latine (Pérou, Brésil) ont officiellement soutenu le plan d'autonomie ces dernières années ; plus de 29 consulats sont ouverts à Laâyoune et Dakhla [30].

Chine et Russie

La Chine et la Russie ont longtemps maintenu une position de neutralité, appuyant une solution acceptable pour toutes les parties. Une note de recherche du Policy Center souligne qu'elles adoptent une approche pragmatique axée sur la stabilité et le respect de la souveraineté, ce qui rejoint l'esprit de l'autonomie. [31] La Russie a historiquement soutenu l'Algérie durant la guerre froide, mais depuis 2016 elle a noué un partenariat avec le Maroc ; Moscou s'est abstenue sur les résolutions récentes et exprime une disposition à aider les Marocains à régler la question. La Chine, quant à elle, soutient la recherche d'une solution « mutuellement acceptable » et prône la non-ingérence [32].

Algérie et Polisario

L'Algérie se présente comme pays observateur mais est, dans les faits, un acteur central. Elle soutient le Polisario et défend l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Après la reconnaissance française, Alger a rappelé son ambassadeur et a condamné Paris [5]. En février 2025, elle a boycotté les « tables rondes » de l'Envoyé du SG et maintient que l'autonomie conduit à un « fait accompli ». [33] Sa participation au Conseil en 2024-2025 complique l'arithmétique des votes.

Le Front Polisario rejette l'autonomie et revendique l'indépendance de la RASD. Il a rompu le cessez-le-feu en 2020 et s'appuie sur la reconnaissance de la RASD par une vingtaine d'États, bien que plusieurs aient retiré leur reconnaissance ces dernières années.

États africains et arabes

En Afrique, un noyau majoritairement ouest- et centrafricain s'aligne sur Rabat : depuis 2019, l'ouverture de consulats à Laâyoune et Dakhla est devenue l'outil diplomatique central, encouragé par Rabat, et a structuré un effet d'entraînement régional. Par exemple, les relations bilatérales Maroc-Kenya et Maroc-Ghana comportent des volets économiques (coopération sur les engrais, port atlantique, énergie) qui révèlent l'intérêt des pays africains pour l'accès aux ressources et aux infrastructures marocaines [34][35]. À l'opposé, un bloc conduit par l'Afrique du Sud et l'Algérie demeure arrimé au registre autodétermination. Dans le monde arabe, les monarchies du Golfe soutiennent largement la position marocaine : les Émirats arabes unis ont inauguré le premier consulat arabe à Laâyoune, rejoints par Bahreïn, la Jordanie ayant annoncé le sien. Le Royaume d'Arabie Saoudite a même, pour sa part, baptisé "rue du Sahara Marocain", la rue où se trouve l'Ambassade d'Algérie à Riyad.

6 – Deux options à New York : scénarisation d'une décision en 2025

Option A : renouvellement technique et résolution de recentrage

Le Conseil pourrait reconduire le mandat de la MINURSO jusqu'à fin 2026 tout en ajustant le langage politique, suivant une pratique constante depuis 2019 : chaque renouvellement dit « technique » s'accompagne d'une évolution des termes renforçant l'initiative marocaine d'autonomie comme seule base sérieuse et crédible, et reléguant de facto l'option référendaire. La résolution de 2025 combinerait ainsi continuité institutionnelle (maintien des observateurs militaires pour éviter un vide) et recentrage politique (tendance au cadre d'autonomie, invitation à relancer des tables rondes sur les compétences et



garanties), ce qui permet de préserver un consensus minimal au Conseil tout en consolidant la dynamique normative vers une solution réaliste sous souveraineté marocaine.

Option B : reconfiguration du mandat – mission politique d’assistance à l’autonomie (type MANSASO)

Une deuxième option autrement plus souhaitable pour l’initiative marocaine verrait la MINURSO directement remplacée par une mission politique (provisoirement appelée MANSASO) dotée d’un mandat d’assistance à la négociation du statut d’autonomie. Elle conserverait un volet déminage et observation militaire mais inclurait un service d’appui institutionnel (experts constitutionnalistes, modérateurs). Le plan d’autonomie précisé par Rabat offrirait le cadre juridique ; la mission aiderait à organiser des consultations avec les Marocains des provinces du Sud et les réfugiés de Tindouf. Cette option suppose un consensus large et une adhésion d’Alger ; elle pourrait être portée par les USA, « Penholder », avec l’appui de la France et du Royaume-Uni.

A noter que l’option A a pour vocation existentielle de déboucher sur la présente option.



Références

[1] Omar Hilale : 50th Green March Anniversary Set for Definitive Western Sahara Closure

<https://www.moroccoworldnews.com/2025/04/190413/omar-hilale-50th-green-march-anniversary-se>

[2] The Security Council and the Future of Western Sahara — EJIL :Talk !

<https://www.ejiltalk.org/the-security-council-and-the-future-of-western-sahara-with-a-group>

[3] US says Moroccan proposal should be sole basis for Western Sahara talks | Reuters

<https://www.reuters.com/world/africa/us-says-moroccan-proposal-should-be-sole-basis-western>

[4] Trump reaffirms support for Morocco's sovereignty over Western Sahara | Reuters

<https://www.reuters.com/world/africa/trump-reaffirms-support-moroccos-sovereignty-over-west>

[5] Algeria slams France for recognising Western Sahara autonomy 'within Moroccan sovereignty' | Reuters

<https://www.reuters.com/world/algeria-slams-france-recognising-wsahara-autonomy-within-moro>

[6] Discours du Président devant le Parlement marocain (2024) — Élysée

<https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-23485-fr.pdf>

[7] French minister in Western Sahara to back Moroccan sovereignty | Reuters

<https://www.reuters.com/world/africa/french-minister-western-sahara-back-moroccan-sovereign>

[8] UK backs Morocco's autonomy plan for Western Sahara, Lammy says | Reuters

<https://www.reuters.com/world/africa/uk-backs-moroccos-autonomy-plan-western-sahara-lammy-s>

[9] Portugal signals support for Morocco's autonomy plan for Western Sahara | Reuters

<https://www.reuters.com/world/africa/portugal-signals-support-moroccos-autonomy-plan-wester>

[10] (idem) Portugal — Reuters

<https://www.reuters.com/world/africa/portugal-signals-support-moroccos-autonomy-plan-wester>

[11] Western Sahara autonomy plan on the table. . . — Africa Intelligence

<https://www.africaintelligence.com/north-africa/2025/08/21/western-sahara-autonomy-plan-on-2C110513109-eve>



[12] Kenya backs Morocco's autonomy plan for Western Sahara, joint statement says | Reuters
<https://www.reuters.com/world/africa/kenya-backs-moroccos-autonomy-plan-western-sahara-join>

[13] Ghana endorses Morocco's autonomy plan for Western Sahara | Reuters
<https://www.reuters.com/world/africa/ghana-endorses-moroccos-autonomy-plan-western-sahara-2>

[14] Algeria elected UN Security Council non-permanent member for 2024-2025
<https://embbrasil.mfa.gov.dz/news-and-press-releases/algeria-elected-un-security-council>

[15] Explainer : The journey of a UN Security Council resolution | United Nations
<https://www.un.org/en/delegate/explainer-journey-un-security-council-resolution>

[16] Sahara occidental : Le Conseil de sécurité proroge jusqu'au 31 octobre 2023 le mandat de la MINURSO | ONU
<https://press.un.org/fr/2022/cs15081.doc.htm>

[17] (idem) ONU — MINURSO
<https://press.un.org/fr/2022/cs15081.doc.htm>

[18] (idem) ONU — MINURSO
<https://press.un.org/fr/2022/cs15081.doc.htm>

[19] Towards Autonomy in the Sahara : A Dynamic Underway — Policy Center
<https://www.policycenter.ma/publications/towards-autonomy-sahara-dynamic-underway>

[20] Behind the Baker Plan for Western Sahara — MERIP
<https://merip.org/2003/08/behind-the-baker-plan-for-western-sahara/>

[21] MINURSO — Chronology of events (ONU)
<https://minurso.unmissions.org/chronology-events>

[22] Western Sahara Consultations — Security Council Report
<https://www.securitycouncilreport.org/whatsinblue/2020/12/western-sahara-consultations-7.php>



[23] Review — Conflict and Peace in Western Sahara — E-International Relations
<https://www.e-ir.info/2023/11/05/review-conflict-and-peace-in-western-sahara/>

[24] UN envoy proposes Western Sahara partition plan | Reuters
<https://www.reuters.com/world/africa/un-envoy-proposes-western-sahara-partition-plan-2024-1>

[25] (idem) Reuters — partition plan
<https://www.reuters.com/world/africa/un-envoy-proposes-western-sahara-partition-plan-2024-1>

[26] Resolution 2756 : a further step towards the moroccanness of the Sahara | Atalayar
<https://www.atalayar.com/en/articulo/politics/resolution-2756-further-step-towards-the-moro>
[20241101154202206980.html](https://www.atalayar.com/en/articulo/politics/resolution-2756-further-step-towards-the-moro)

[27] « La MINURSO ne répond plus. . . » — Médias24
<https://www.medias24.com/2025/04/21/sahara-marocain-pourquoi-la-minurso-ne-repond-plus-aux->

[28] Sahara endgame. . . not MINURSO or MANSASO — Morocco World News
<https://www.moroccoworldnews.com/2025/08/254147/sahara-endgame-not-minurso-or-mansaso-but-a>

[29] L'Agence française de développement prévoit d'investir 150 millions d'euros au Sahara occidental —
Le Figaro
<https://www.lefigaro.fr/international/l-agence-francaise-de-developpement-prevoit-d-investi>

[30] UN envoy proposes Western Sahara partition plan | Reuters
<https://www.reuters.com/world/africa/un-envoy-proposes-western-sahara-partition-plan-2024-1>

[31] China and Russia address the Question of the Moroccan Sahara — Policy Center
<https://www.policycenter.ma/sites/default/files/2025-06/China%20and%20Russia%20address%20the%20Question%20of%20the%20Moroccan%20Sahara%20-%20Policy%20Center%20for%20the%20New%20South.pdf>

[32] (idem) ONU — MINURSO
<https://press.un.org/fr/2022/cs15081.doc.htm>

[33] US reaffirms support for Morocco's autonomy plan. . . — Morocco World News



<https://www.moroccoworldnews.com/2025/09/258159/us-reaffirms-support-for-moroccos-autonomy->

[34] Kenya backs Morocco's autonomy plan for Western Sahara, joint statement says | Reuters

<https://www.reuters.com/world/africa/kenya-backs-moroccos-autonomy-plan-western-sahara-joint-statement-says-2025-09-25/>

[35] Ghana endorses Morocco's autonomy plan for Western Sahara | Reuters

<https://www.reuters.com/world/africa/ghana-endorses-moroccos-autonomy-plan-western-sahara-2025-09-25/>